

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 2 décembre 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Danielle Dodier
Siège #2 - Louise Gosselin
Siège #3 - Sébastien Lanctôt
Siège #4 - André St-Marseille
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Maurice Bernier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-12-181

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 13.3 - Embauches préposés à la patinoire

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 11 novembre 2025
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de novembre
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Calendrier des séances ordinaires 2026
 - 7.2 - Indexation des salaires et des allocations
 - 7.3 - Nomination du maire suppléant
 - 7.4 - Désignation des responsables de dossiers
 - 7.5 - Achat du logiciel de gestion municipale Munys
 - 7.6 - Vérificateur externe
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT

- 9.1 - Épandage de chlorure de calcium
- 9.2 - Embauche d'un déneigeur occasionnel
- 9.3 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Nomination d'un représentant - Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme de Piopolis
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux aînés
 - 13.2 - Acceptation de demande de paiement # 3 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal
 - 13.3 - Embauches préposés à la patinoire
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-12-182

3.1 - Séance ordinaire du 11 novembre 2025

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 11 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de novembre

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 25 novembre dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Promotion du programme de revitalisation (crédits de taxes) pour attirer de nouveaux résidents

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-12-183

7.1 - Calendrier des séances ordinaires 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les séances tenues le mardi débiteront à 19 h à l'édifice municipal de Piopolis situé au 403 rue Principale ;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 :

- 13 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 11 août
- 1er septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-184

7.2 - Indexation des salaires et des allocations

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Louise Gosselin,
Et résolu,

QUE les salaires des employés et les allocations des élus seront augmentés de l'ordre de 2,2 %, soit l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada pour la période de référence d'octobre 2024 à octobre 2025 ;

QUE cette augmentation soit effective au 1er janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-185 7.3 - Nomination du maire suppléant

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu

QUE le Conseil municipal de Piopolis nomme, dès maintenant et ce pour une durée d'un an, la conseillère Mme Louise Gosselin, à titre de maire suppléante, le tout conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 - Désignation des responsables de dossiers

Le maire Peter Manning présente le partage des dossiers et des comités entre les élus(es).

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier
Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture
Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)
Dossiers : Administration et financement
Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt
Dossiers: Transport, Hygiène du milieu
Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille
Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier
Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier
Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning
Dossiers : Tous
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-186 7.5 - Achat du logiciel de gestion municipale Munys

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite moderniser et optimiser ses outils de gestion administrative et financière ;

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre à

ses membres le logiciel de gestion municipale « Munys », spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des municipalités ;

ATTENDU le coût d'acquisition initial du logiciel de 405 \$ plus taxes, incluant l'implantation, la configuration et la formation ;

ATTENDU les frais annuels de licence et de soutien technique de 325 \$ plus taxes, pour les années subséquentes ;

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

D'autoriser l'acquisition du logiciel de gestion municipale « Munys » auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au coût de 405\$ plus taxes ;

D'autoriser le paiement des frais annuels de licence et de soutien technique pour le logiciel « Munys » au montant de 325 \$ plus taxes par année, ou tout autre montant révisé selon les modalités de l'ADMQ, et ce, tant et aussi longtemps que la Municipalité utilisera ce logiciel, lesdits frais étant imputés au poste budgétaire 02-130-00-494.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-187 7.6 - Vérificateur externe

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe afin de vérifier les états financiers de la Municipalité ainsi que tout autre document déterminé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2025, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Lac-Mégantic) soit nommée à titre de vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2025-12-188 9.1 - Épandage de chlorure de calcium

ATTENDU QUE la municipalité procède annuellement à l'épandage de chlorure de calcium liquide ;

ATTENDU QUE l'entreprise Transport Adrien Roy et Filles Inc. a déposé une soumission à la municipalité de Piopolis en date du 21 octobre 2025 ;

ATTENDU QUE le prix sera de 0.462 \$ le litre en 2026 et de 0.472 \$ le litre en 2027

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE retenir les services de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour une commande annuelle d'environ 32 185 litres de chlorure de calcium, transport et épandage inclus (années 2026 et 2027) ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire 02-320-00-635.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-189 9.2 - Embauche d'un déneigeur occasionnel

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis doit assurer le déneigement sécuritaire et efficace de son réseau routier municipal durant la saison hivernale ;

ATTENDU QUE des besoins opérationnels occasionnels peuvent survenir, nécessitant le recours à du personnel supplémentaire pour combler des remplacements, répondre à des conditions météorologiques difficiles ou soutenir l'équipe en place ;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière recommande l'embauche d'un déneigeur occasionnel afin d'assurer la continuité des opérations;

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Maurice Bernier,
Et résolu,

D'embaucher M. Martin Gobeil à titre de déneigeur occasionnel, et ce, pour la saison hivernale 2025-2026, selon les besoins déterminés par le directeur des travaux publics ;

D'établir la rémunération horaire conformément à la politique salariale municipale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-190 9.3 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 2 395 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2025 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-12-191

10.1 - Nomination d'un représentant - Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

ATTENDU QUE l'Association pour la protection du lac Mégantic (APLM) a pour mission de protéger et mettre en valeur la richesse du lac Mégantic et de son bassin versant ;

ATTENDU QUE deux représentants de la municipalité siègent annuellement sur le comité de l'APLM ;

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE la Municipalité mandate M. Peter Manning, maire de Piopolis, et M. Maurice Bernier, conseiller municipal à titre de représentants de la municipalité pour siéger aux rencontres de l'Association pour la protection du lac Mégantic.

QUE ce mandat est d'une durée d'un an et que la municipalité accepte de payer la cotisation annuelle pour être membre de l'APLM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-12-192

12.1 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme de Piopolis

ATTENDU le règlement 2025-02 qui précise la composition des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE le CCU est composé d'un minimum de cinq membres, dont deux membres du Conseil municipal et trois résidents ;

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal nomme Mme Sarah Carrier (conseillère), M. André St-Marseille (conseiller), M. Louis Noël (résident), Mme Nicole Charette (résidente), et Mme Catherine Demange (résidente) comme membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat d'une durée de deux ans.

QUE M. St-Marseille agit à titre de président du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-12-193

13.1 - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux aînés

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté le 14 janvier 2019 le Règlement 2019-03 modifiant le règlement 2017-06 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés ;

ATTENDU QUE le règlement vise à soutenir les familles dont les enfants participent à des activités de loisir, de culture ou de sport dans la Municipalité de Piopolis ou dans d'autres municipalités de la MRC du Granit ainsi que les aînés qui participent à de telles activités ;

ATTENDU QUE les remboursements des volets familles et aînés sont d'un maximum de 500 \$ par personne admissible ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 8 demandes admissibles de remboursement provenant de familles (12 enfants) pour un montant de 3 997.73 \$, et 7 demandes de remboursement provenant d'aînés pour un montant de 2 455 \$.

ATTENDU QUE les demandes doivent être accompagnées des documents exigés par la Municipalité, dont une preuve de participation ;

ATTENDU QUE le Conseil rembourse une fois par année en décembre les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour ce programme totalisant 10 000 \$ au budget de fonctionnement ;

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, après avoir reçu toutes les preuves exigibles, à rembourser les montants réclamés totalisant 6 452.73 \$.

QUE les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-194

13.2 - Acceptation de demande de paiement # 3 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adjugé à l'entreprise Bélanger EBA inc. le contrat relatif au projet no 2024-01 pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal, situé au 109, chemin de la Plage à Piopolis ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a déposé la troisième demande de paiement datée du 30 novembre 2025, correspondant à l'avancement des travaux réalisés à cette date ;

ATTENDU QUE cette demande de paiement a été vérifiée et recommandée pour approbation par les professionnels mandatés (ingénieurs et architecte) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu :

D'accepter la demande de paiement no 3, datée du 1er décembre 2025, déposée

par Bélanger EBA inc., pour un montant de 187 303.68 \$ taxes incluses, tel que détaillé dans le document présenté ;

D'autoriser le paiement à l'entreprise Bélanger EBA inc., incluant la retenue contractuelle prévue de 10 % ;

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-195 13.3 - Embauches préposés à la patinoire

Il est proposé par André St-Marseille,
Appuyé par Sarah Carrier,
Et résolu,

D'autoriser l'embauche, pour la saison hivernale 2025-2026, de Samuel Robert et Maxime Boulanger à titre de préposés à la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2025-12-196 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Louise Gosselin,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de novembre 2025 est déposée aux membres du Conseil. La directrice générale et greffière-trésorière précise qu'un montant additionnel de 622.08 \$ sera ajouté à la liste des dépenses récurrentes pour le fournisseur Environnex.

2025-12-197 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Remerciement pour la collecte de denrées à Piopolis dans le cadre de la guignolée

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier
Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture
Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)
Dossiers : Administration et financement
Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt

Dossiers: Transport, Hygiène du milieu

Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille

Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier

Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.

Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning

Dossiers : Tous

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Déneigement sur le chemin du Lac (demande de procéder à sens inverse)
Programme d'aide aux familles et aux aînés (balance non reportée à l'année suivante)

Boîtes aux lettres et drapeaux - nouvelles consignes de Poste Canada

Abat-poussière (épandage en cas de pluie)

Tour cellulaire

2025-12-198

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de novembre 2025

Fournisseurs	Description	Montant à payé
1436 9397-1794 Québec inc.	Honoraires prof - Station de lavage	<u>2 356,99 \$</u> 2 356,99 \$
Abbygaël Breault	Arroser les fleurs de la municipalité	<u>708,55 \$</u> 708,55 \$
1431 ABS	Services spécialisés en hygiène Plusieurs bâtiments	<u>1 822,35 \$</u> 1 822,35 \$
931 Avantis Coopérative	Cadenas - barrière puits eau potable	<u>36,68 \$</u> 36,68 \$
1318 BC Services Électrique	Ballast a réinstaller patinoire	<u>558,56 \$</u> 558,56 \$
1427 Bélanger EBA inc.	Bâtiment d'accueil Camping	<u>187 303,67 \$</u> 187 303,67 \$
252 Bigis Experts Conseils	Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping	<u>2 907,72 \$</u> 2 907,72 \$
393 Brenntag Canada Inc	Sulfate d'aluminium 48% - Eaux usées	<u>2 299,81 \$</u> 2 299,81 \$
252 Bruno Grenier	Madriers de cèdres - Sentiers	<u>2 907,72 \$</u> 2 907,72 \$
223 Canadian Tire	Clé simple, café garage, serrures de porte poignées	<u>113,09 \$</u> 113,09 \$
1218 DHC Avocats	Demande introductive en démolition	<u>727,68 \$</u> 727,68 \$
1324 Excavation Grenier	Défaire un barrage de castor / rang de la papine	<u>1 307,84 \$</u> 1 307,84 \$
1394 G Couture Environnement inc	Vidange bassin alun + laver poste de pompage eaux usées	<u>7 061,79 \$</u> 7 061,79 \$
1271 Lunik	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	<u>21,85 \$</u> 21,85 \$
1205 Marie-Christine Picard	Honoraire prof - protection du lac	<u>597,67 \$</u> 597,67 \$
1096 Marché Ami	Essence camionnette 02-11-2025 Essence camionnette 06-11-2025 Essence camionnette 11-11-2025 Essence camionnette 13-11-2025 Essence camionnette 17-11-2025 Essence camionnette 21-11-2025 Essence camionnette 24-11-2025 Essence camionnette 28-11-2025	120,01 \$ 105,02 \$ 123,61 \$ 105,03 \$ 115,00 \$ 125,01 \$ 98,16 \$ 111,01 \$ <u>902,85 \$</u>
1224 Nixo	Services professionnels - Syst épuration eaux usées Serv prof en ingénierie Octobre Camping	178,50 \$ <u>1 988,78 \$</u> 2 167,28 \$
1215 Numérique	Création courriels pour élus, suppression ancien élus Configuration courriel élus(es)	281,68 \$ <u>201,20 \$</u> 482,88 \$
1403 Passeport animal	Offre de services de Passeport animal novembre Offre de services de Passeport animal décembre	120,72 \$ 120,75 \$ <u>241,47 \$</u>
1435 Paquette Benoit	Remboursement Parc national du Mont-Mégantic SEPAQ	<u>22,50 \$</u> 22,50 \$
506 Paule Rochette	Remboursement Parc national du Mont-Mégantic SEPAQ	<u>22,50 \$</u> 22,50 \$
1095 Peter Manning	Remb frais - AGA CREE - Sherbrooke	<u>114,46 \$</u> 114,46 \$

37	Ressorts Robert - Traction Mégantic	Manille ancrage 1/2"	45,26 \$
		Manille ancrage 7/16"	35,18 \$
		Changer 2Tube + main d'œuvre - petit tracteur	118,40 \$
			<u>198,84 \$</u>
327	Securitas Technologie	Service feu - télésurveillance - Bureau ajustement	11,97 \$
		Contrat d'alarme ajustement 2025- 2026 Garage - ajustement	24,55 \$
			<u>36,52 \$</u>
1423	Services-Conseils Aqua Ingenium inc.	Honoraires professionnel - Eaux usées	3 604,47 \$
			<u>3 604,47 \$</u>
1400	Solutions Municipales Ducharme	Bulletins de vote - Élection 2025	1 192,29 \$
			<u>1 192,29 \$</u>
1384	Soutien informatique SR Martin	Disque SSD pour serveur, dépannage PDF	231,09 \$
			<u>231,09 \$</u>
283	Station touristique Baies-des-Sables	Journée des municipalités - Piopolis 7 février 2026	232,25 \$
			<u>232,25 \$</u>
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$
			<u>80,48 \$</u>
1412	Telmatik	Service de gestion des appels sept - protection lac	868,94 \$
			<u>868,94 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u><u>221 130,79 \$</u></u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de novembre 2025

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	<u>3 199,51 \$</u> 3 199,51 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	<u>9 184,38 \$</u> 9 184,38 \$
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne - novembre 2025	<u>57,49 \$</u> 57,49 \$
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 12 novembre Matériaux secs 6 novembre	86,23 \$ <u>86,23 \$</u> 172,46 \$
Bell Canada	Internet de la Halte novembre 2025 Équipement	<u>484,50 \$</u> 484,50 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	<u>151,17 \$</u> 151,17 \$
Cogeco	Internet + ligne téléphone - Camping (Novembre) Internet bureau + ligne ascenseur (Novembre) Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (Novembre) Internet Bateau novembre Ligne téléphonique + Internet garage (novembre) Station de pompage - Accès à Internet filaire	(37,10) \$ 195,23 \$ 114,86 \$ 103,41 \$ 190,70 \$ <u>3 334,28 \$</u> 3 901,38 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-11-2025 au 01-12-2025	<u>189,71 \$</u> 189,71 \$
Télélus Communications Inc	Équipement, activités des lames et épandeur - MTQ Équipement location privilege Focus-LD	128,78 \$ <u>74,74 \$</u> 203,52 \$
Harnois Énergies	Mazout 298,7000L à 1,2880 25-11-2025 / MLG Mazout 538,9000L à 1,3100 13-11-2025 / Garage Diesel saisonnier 2 177,2000 / garage	442,34 \$ 811,68 \$ <u>4 114,07 \$</u> 5 368,09 \$
Hydro Québec	Électricité du 2025-10-01 au 2025-10-31 Éclairage publique Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Maison L-G Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Bât services Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Centre Comm écl Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Aqueduc Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 - Halte Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-11 - Tour Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Patinoire Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10-Station PP01 Électricité du 2025-09-11 au 2025-11-10 Quai Électricité du 2025-10-07 au 2025-11-06 - Cent Comm Électricité du 2025-10-09 au 2025-11-07 Station PP02 Électricité du 2025-09-10 au 2025-11-07 Camping	281,36 \$ 170,02 \$ 1 453,52 \$ 559,13 \$ 644,32 \$ 87,15 \$ 36,53 \$ 120,91 \$ 104,22 \$ 97,99 \$ 281,08 \$ 43,47 \$ <u>939,07 \$</u> 4 818,77 \$
Ministre des Finances du Québec	Services de la Sûreté du Québec - Année 2025 2/2	<u>47 389,00 \$</u> 47 389,00 \$
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment 28 septembre au 1er novembre	<u>5 555,00 \$</u> 5 555,00 \$
3F	Prélèvements d'eau potable 08 oct au 28 oct 2025	<u>600,00 \$</u> 600,00 \$
Visa Desjardins	Achats mois de novembre	<u>1 695,89 \$</u> 1 695,89 \$
Xerox Canada	Location du photocopieur - 55/60	<u>178,00 \$</u> 178,00 \$
Grand total des dépenses récurrentes		<u>83 148,87 \$</u>

Administration	Immatriculation - Remorque	88,75 \$
	Cellulaire 19 octobre au 18 novembre 2025	<u>55,00 \$</u>
		143,75 \$
Voirie	Cellulaire novembre 2025	<u>50,00 \$</u>
		50,00 \$
	Grand total des dépenses payées au cour du mois	<u><u>193,75 \$</u></u>